

PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale Ordinaire
de l'Association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (APEL)
de l'établissement Saint Jean Hulst

7 octobre 2024 à Saint Jean Hulst

Les membres⁽¹⁾ de l'association des Parents d'Elèves de l'Enseignement Libre (ApeL) de Saint Jean Hulst se sont réunis sur convocation du Conseil d'Administration.

Madame Lemerle, chef d'Etablissement Coordinateur et Mme Quatrepoint, chef d'Etablissement du Primaire sont présentes.

Monsieur le Président constate que 68 membres de l'association sont présents.

1. Présentation du rapport moral année 2023-2024

Sébastien de Monplanet (président) présente le rapport moral. Le support utilisé est disponible sur simple demande auprès du secrétaire de l'association ou consultable sur le site internet de l'association.

Rapport d'activité 2023-2024

Primaire :

- Rencontres Direction Ecole
- Fête de l'école primaire & CM2
- Ludothèque et cages de foot
- Stages premiers secours
- Actions sécurité

Collège :

- Rencontres responsable collège
- Forum des langues
- Appui parents correspondants
- Café des parents
- Ciné-club
- Soirée Quizz & cheese

Lycée :

- Rencontres responsable lycée
- Carrefour Info Avenir
- Café des parents
- Appui parents correspondants
- Simulations d'entretiens pour les terminales

Pour tous :

- Rencontres chef d'établissement
- Commissions
- 3 conférences
- Accompagnement conseils de discipline
- Sécurité
- Soirée festive

(1) Par "membre" on entend famille disposant d'un droit de vote selon les statuts de l'association, dans leur version du 15/10/2019.



Bilan sur les priorités définies lors de l'AG 2023 :

- **Améliorer la sécurité des piétons, cycles et trottinettes aux abords de St Jean, pour éviter tout accident**
 - Sensibilisation des parents de 6^{ème} lors des réunions de rentrée
 - St Jean a modifié le flux de sortie rue Lacordaire
 - La Mairie a fait quelques aménagements sur le carrefour et la place Laboulaye
 - Opérations « pain au chocolat » pour féliciter les cyclistes bien équipés

- **Donner un meilleur accès à tous les parents à l'actualité de l'action de l'Apel. En particulier en faisant vivre le nouveau site internet.**
 - Présence démultipliée de l'Apel (apéros !) lors de divers événements pendant l'année (Primaire + Grand St Jean)
 - Site internet régulièrement actualisé
 - Une nouvelle rubrique « nos dernières publications » sur la page d'accueil du site
 - Des éditos + agenda des mois à venir communiqués par mail + internet

- **Renouveler l'expérience de la soirée festive, voire en faire une seconde pendant l'hiver.**
 - Soirée Guinguette en mai, avec plus de 300 parents présents
 - Soirée Quizz&Cheese pour les parents de 6^{ème} en mars
 - Prendre part aux initiatives qui découleront du nouveau projet éducatif
 - Participation aux travaux du Conseil d'Etablissement sur le projet d'établissement

2. Définition des priorités pour l'année 2024-2025

- L'usage du numérique
- EARS – éducation affective, relationnelle et sexuelle
- Les langues et l'international
- Se renforcer encore sur les priorités de l'an dernier (sécurité routière, informations Apel <-> parents, accueil des nouveaux parents)

Approbation du rapport moral 2023-2024 :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix
- Pour : Unanimité

3. Présentation du rapport financier 2023-2024

Le rapport financier est présenté. Le support utilisé est disponible sur simple demande auprès du secrétaire de l'association. Il est également disponible sur le site internet de l'APEL.

Le budget voté pour 2023-2024 a été respecté dans ses grandes lignes. Il a permis de mettre en œuvre les activités prévues qui ont été présentées dans le rapport d'activité ci-dessus. Le résultat de l'exercice est légèrement négatif de 2 606 euros, soit moins négatif que ce qui avait été volontairement prévu (- 4100 euros, la soirée de l'APEL ayant été financée en partie par des recettes liées à la vente de billets). L'objectif de l'APEL est de permettre de toujours mieux soutenir ses activités en utilisant à bon escient les ressources disponibles sur les comptes en banque de l'association (le niveau normal pour une saine gestion correspond à une année d'avance de cotisations, soit environ 50 000 € ; à ce stade, l'APEL dispose de 58 000 euros sur son compte).



Approbation des comptes 2023-2024 :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix
- Pour : Unanimité

Quitus au Bureau de l'association pour sa gestion 2023-2024 :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix
- Pour : Unanimité

Résolution approuvée.

4. Présentation du budget 2024 - 2025

Le budget 2024-2025 est proche de celui de l'année passée, avec des enveloppes allouées aux chantiers prioritaires définis dans le rapport moral. Un déficit de 2 600 euros est volontairement anticipé.

Approbation du budget prévisionnel 2024-2025 :

- Contre : 0 voix
- Abstentions : 0 voix
- Pour : Unanimité

Résolution approuvée.

5. Résultats des élections des membres du Conseil d'Administration

Les élections portaient sur 9 sièges au CA : 9 fins de mandats (dont 7 qui se représentent et 2 qui ne le souhaitent pas). Le système de vote est simplifié et le nombre de votes plus important que les années passées (32% des cotisants APEL SJH de l'année).

Nombre de votes enregistrés : **644 (dont 42 bulletins blancs)**

Nombre de candidats : 10

Nom	Voix	Durée du mandat
Sébastien de Monplanet (renouvellement de mandat)	551	3 ans
Mathilde Quénedey (renouvellement de mandat)	534	3 ans
Soizick Samaran (renouvellement de mandat)	527	3 ans
Anne-Cécile de Sazilly (renouvellement de mandat)	524	3 ans
Aude de Nadaillac (renouvellement de mandat)	518	3 ans
Sophie de La Foye	483	3 ans
Ananda Aragundi Hanus (renouvellement de mandat)	483	3 ans
Adeline Forlani (renouvellement de mandat)	474	3 ans
Arthur Talpaert	419	3 ans
David Riefenstahl	346	Non élu

Les 9 premiers candidats sont élus comme membres du Conseil d'Administration.

Axelle Desanges et Catherine Bellut qui quittent l'Apel cette année sont chaleureusement remerciées.



6. Le chantier numérique prioritaire en 2023 – 24 pour l'APEL

Les objectifs étaient

- **D'observer** en établissant des statistiques sur l'usage des outils numériques par les enfants. Les comparer à l'idée que les parents s'en font.
- **De réfléchir** : susciter des réflexions personnelles et des échanges sur le sujet, que ce soit en famille ou au sein de l'établissement.
- **De mobiliser** : l'ensemble de la communauté éducative autour de ce sujet.
- **D'évoluer** pour mieux accompagner les enfants dans leurs apprentissages et les usages du numérique

En ce sens, les sujets ont été portés en réunions APEL-établissement primaire/collège/lycée ; un groupe de travail APEL-établissement a été mis en place au niveau collège ; un cycle de conférences pour les parents a été proposé « Les jeunes, internet et les mondes virtuels » Stéphane Blocquaux et « Les jeunes et internet : amour, sexe et pixel » Stéphane Blocquaux / Renaud Hétier/

Des enquêtes ont été réalisées :

- En avril : auprès de toutes les familles de SJH (846 réponses)
- En mai/juin : auprès des élèves du collèges (1316 réponses)

Les résultats de l'enquête sont présentés de façon interactive avec un Kahoot auprès des parents participants. Ils sont disponibles sur demande auprès du secrétaire de l'APEL et sur le site internet de l'APEL. A retenir notamment : 3/4 des élèves n'ont pas de smartphone en 6^e ; en 3^e, encore 1/3 des élèves n'en ont pas.

7. Temps de questions – réponses sur le numérique en présence de la directrice

Q 1 : Comment « cadrer » ce que l'école donne à faire sur « écrans » (gérer ce qui est obligatoire et ce qui ne l'est pas) ? Comment l'Apel peut-elle contribuer à un usage raisonné du numérique ?

Réponse de l'APEL : nous travaillons avec la direction, ce sont des sujets qui reviennent régulièrement. Nous en parlons aux réunions de niveaux. C'est important que les parents fassent des remontées d'informations précises. Exemple : régulation sur les voyages scolaires de collégiens avec des portables, de l'apparition de nouveaux objets connectés...

Q 2 : Au collège, Ecole Directe pose question : les enfants sont poussés à s'y référer tous les jours : pour voir si une nouvelle note est tombée ; pour vérifier s'il n'y a pas un nouveau devoir. Il y a aussi des photocopiés qui sont donnés à imprimer à la maison. Les usages ne sont pas ajustés au discours. C'est Ecole Directe qui a attiré progressivement mon enfant de plus en plus vers les écrans.

Réponse de l'APEL (Isabelle de Reynal) : L'agenda prime sur Ecole Directe, c'est ce qui nous est expliqué par l'école. Une idée proposée par l'APEL : que les notes ne soient mises à jour que de temps en temps, et pas en continu. (Voir si on peut aussi réfléchir aux devoirs mis sur Ecole Directe)



Réponse de la directrice (Christel Lemerle) : Ce pourrait être une piste pour le collège. Mais techniquement, le paramétrage d'Ecole Directe doit être identique pour le collège et le lycée, alors c'est le paramétrage du lycée qui est appliqué aussi au collège.

Q 3 : Il y a des devoirs à imprimer à la maison (exemple en SVT). Et aussi des cours quand des professeurs sont absents (exemple en français). A qui dois-je m'adresser si je ne trouve pas ça normal ?

Réponse de la direction (Christel Lemerle) : Au responsable de niveau. Ecrire un mail.

Q 4 : L'Apel peut-il mettre à disposition des « outils » pour gérer le temps d'écran, et les pratiques numériques ?

Réponse de l'APEL : Dans la présentation des résultats du sondage sur le numérique, il y a un lien vers une boîte à outils (faite par l'Apel de Stanislas à Paris).

Remarque d'un parent (et membre de l'APEL) : Nous parents, ne montrons pas toujours l'exemple. Regardons nos temps d'écran...

Q 5 : Les collégiens auront-ils accès aux résultats du sondage ?

Réponse de l'APEL : Les résultats sont sur le site internet de l'Apel. A vous, parents, de les partager avec vos enfants.

Q 6 : On remarque que nos enfants disent qu'une large partie de leur temps sur les écrans c'est pour travailler... On pourrait définir, par niveau, ce qui est normal, ce qui est attendu (en termes de temps d'écran ou d'usages numériques).

Réponse de l'APEL : Ce peut être une piste intéressante en effet. C'est important de les sensibiliser sur le sujet du numérique, d'échanger avec eux, de réfléchir. En CM2, à SJH, ils proposent un permis internet ; en 4^e, il y a une conférence de S Blocquaux sur les dangers du numérique. C'est un sujet en évolution, qu'il faut suivre et accompagner dans la durée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h.

Conformément aux statuts, le présent PV a été soumis pour approbation aux Président et Secrétaire de l'Apel Saint Jean Hulst, ci-après signataires :

Le Président

Sébastien de Monplanet

Le 20 octobre 2024

La Secrétaire

Ariane Bouet

Le 20 octobre 2024